

TOPSIDE

Possibilité de formation pour les personnes handicapées intellectuelles au rôle de parrain



Conseils et orientations pour les mentors de parrains



www.peer-training.eu

Conseils et orientations pour les mentors de parrains. Etre mentor est un statut privilégié !

Le mentor est une composante importante du parrainage et nous pensons que les personnes apportant cet accompagnement en tant que mentor pourraient bien profiter des conseils et recommandations que nous vous proposons.

Les personnes souhaitant devenir mentor doivent être bien conscientes des principes qui sous-tendent TOPSIDE et le programme de formation d'accompagnement par les pairs.

Il est tout spécialement important qu'ils comprennent et s'engagent par rapport aux objectifs du projet selon lesquels des adultes handicapés intellectuels peuvent donner et recevoir de l'aide de la part d'autres adultes handicapés intellectuels.

Les mentors doivent être des personnes compétentes, expérimentées, capables de stimuler autant que faire se peut l'accompagnement que les parrains offriront à d'autres adultes handicapés intellectuels.

Cela ne veut pas dire que ces personnes doivent être nécessairement des professionnels ; on peut raisonnablement supposer que des bénévoles peuvent assumer ce rôle s'ils ont les compétences appropriées et adoptent les bonnes attitudes.

Le parrain aura suivi une période de formation et un accompagnement destiné à l'aider dans son rôle d'accompagnement d'autres personnes handicapées intellectuelles. Cette formation aura été facilitée et réalisée avec l'aide d'un programme de formation et un guide pour les formateurs.

Au cours de leur formation, les parrains sont encouragés à ne pas donner de conseils ou d'instructions directes aux personnes qu'ils parrainent mais plutôt à les amener à envisager toutes les options qui s'ouvrent à elles sans chercher à les influencer.

Les parrains doivent apprendre à se servir de leurs propres expériences pour aider les personnes qui sollicitent leur soutien, pour les amener à comprendre les conséquences possibles d'un acte éventuel et les aider à faire leur propre choix en connaissance de cause.

Comme chacun d'entre nous, les parrains peuvent se voir confrontés à des problèmes et se retrouver face à des dilemmes auxquels ils n'avaient pas pensé ou qu'ils n'avaient jamais rencontrés avant de commencer à accompagner des personnes.

Lorsque cela arrive, il est important que dès qu'ils commencent à parrainer, ils puissent faire appel à un mentor et solliciter une aide de facilitation si c'est nécessaire ou simplement s'ils ressentent le besoin de faire avaliser ce qu'ils ont appris par une personne qu'ils respectent et en qui ils ont confiance. Il faut bien entendu que le parrain soit à l'aise avec cette personne. Le mentor et le parrain peuvent avoir déjà une relation de confiance ou d'amitié mais si ce n'est pas le cas, il faut absolument faire en sorte de créer un climat de confiance avant d'envisager le mentorat.

Notre expérience collective nous amène à penser que les formateurs ne devraient pas devenir des mentors car cela peut jeter la confusion entre les deux fonctions et, le cas échéant cela pourrait affecter négativement la relation souhaitable entre le mentor et le parrain. Idéalement, le mentor devrait être une personne différente pleinement consciente de son rôle et de ses responsabilités et capable de faire la distinction avec ceux d'un formateur.

Lorsque nous avons parlé plus avant de stimuler les capacités d'accompagnement des parrains, nous voulions dire par là que le mentorat est un processus de facilitation. Les parrains, quand ils sont eux-mêmes à la recherche de soutien, devraient être encouragés, via un ensemble de processus liés à la formation, à arriver à des décisions et solutions de leur choix.

Les mentors peuvent suggérer aux parrains de penser à ce qu'eux-mêmes ou d'autres personnes ont vécu pour mieux accompagner leurs pairs. De même, les mentors peuvent s'inspirer de leur propre vécu pour conseiller et aider les parrains en qualité de mentor. Les mentors peuvent également aider les parrains qui s'interrogent sur la manière dont ils accompagnent une autre personne. La meilleure façon de faire est d'encourager à suivre le processus de parrainage et à faire examiner par les pairs toutes les conséquences des diverses options.

Les mentors sont invités à ne pas donner d'opinion directe mais plutôt à apporter leur soutien tout au long du processus et à aider les parrains à trouver des solutions via leur propre méthode.

Les parrains sont censés faire bénéficier de leurs expériences personnelles et de leurs compétences les personnes qu'ils accompagnent pour qu'elles puissent faire un choix en connaissance de cause sur base des options ouvertes. Les mentors doivent suivre ces mêmes processus et principes lorsqu'ils accompagnent des parrains. Le mentor ne doit pas être considéré comme un 'expert' qui va tout simplement donner des instructions. Le mentor doit encourager le parrain à réfléchir à ce qu'il a appris et à son développement personnel et animer un processus par lequel le parrain peut décider lui-même de la manière de procéder. Parfois, il peut arriver que les parrains se sentent incapables de passer à l'étape suivante de ce processus. Il faut alors les aider à voir vers où se tourner pour trouver un conseil ou des conseils ailleurs.

A nouveau, c'est exactement la raison d'être du processus d'accompagnement par les pairs où les personnes à la recherche d'un accompagnement, seront incitées à examiner une variété d'options ou d'étapes suivantes' et tenter de trouver elles-mêmes une solution aux problèmes auxquels elles sont confrontées.

La seule exception à ces processus apparentés, c'est lorsqu'il apparaît clairement qu'une personne révèle à un parrain une situation de préjudice ou d'abus. A ce moment, le mentor peut avoir à assumer la responsabilité d'assister directement en examinant la situation et si nécessaire en relayant l'information à qui de droit ou aux autorités. Le parrain n'a pas de rôle formel si ce n'est un statut de bénévole. Cela étant dit, il faut bien comprendre et être conscient que l'obligation de faire rapport au sujet de situations préjudiciables ou abusives aux autorités compétentes passera avant toutes les autres considérations. A cet égard, il est important également de rappeler aux parrains qu'il est indispensable et nécessaire de protéger les autres de

tout préjudice et abus. Dans de telles circonstances, les parrains seront conscients de leurs responsabilités mais s'ils sont confrontés à une telle situation de quelque forme quelle soit, ils auront besoin alors d'un accompagnement ou encore d'un accompagnement bien plus délicat. Le mentor assumera la responsabilité des mesures à prendre et pourra à son tour chercher de l'aide et des conseils indispensables pour lui.

Le mentor doit encourager et aider à ce que la demande d'accompagnement du parrain diminue progressivement. La relation entre le mentor et le parrain n'est pas destinée à être un 'partenariat' permanent mais une relation à laquelle le parrain a recours jusqu'à ce qu'il n'en ressente plus le besoin. Cela varie d'une personne à l'autre mais le rôle du mentor, de par la qualité de ses interventions, encouragera à une plus grande autonomie du parrain qui ressentira de moins en moins le besoin de faire appel au mentor. Les mentors doivent en être conscients et ne pas encourager inconsciemment les parrains à dépendre de leurs conseils au risque d'hypothéquer leur propre développement en tant que parrains.

Le mentor doit être un individu compétent et réaliste, capable d'intégrer tous les conseils décrits plus haut sur sa relation avec les parrains. Il doit bien maîtriser tous les éléments significatifs du programme de formation TOPSIDE qui concernent plus particulièrement la relation entre le parrain et les personnes qu'il accompagne. Il doit tout particulièrement être attentif au fait que le parrain n'est pas professionnel de l'accompagnement de substitution mais bien un contemporain qui offre un accompagnement en tant que pair procédant d'un contexte similaire et en totale empathie. Cette perspective unique ne doit être empêchée par la relation qui existe entre le mentor et le parrain.

Pour insister et répéter, le mentor doit bien intégrer et soutenir pleinement les ambitions du programme de formation des parrains. Il doit s'empêcher d'intervenir d'une manière qui pourrait aller à l'encontre ces ambitions.

La relation entre le mentor et le parrain peut durer plus longtemps en fonction des situations. Un jour viendra où l'accompagnement du mentor ne se sera plus nécessaire.

Quel que soit le cas en fonction des circonstances, l'intention devra toujours être de réduire toute dépendance excessive par rapport au mentor.

L'ambition ultime est d'arriver à ce que le parrain soit finalement capable d'accompagner seul ses pairs. Il faudra pour cela du temps et des engagements de part et d'autre, mais imaginez quand ce jour viendra !

Voici nos 10 conseils principaux ... en bref, ce que nous vous recommandons !

Un mentor doit...

1. Avoir foi dans la capacité et aptitude des personnes handicapées intellectuelles à s'entraider en tant que parrains
2. Bien comprendre et respecter le programme de formation d'accompagnement par les parrains TOPSIDE
3. Adopter et reproduire les processus d'accompagnement par les pairs lorsqu'il intervient en tant que mentor
4. Adopter une approche de facilitation lorsqu'il offre son soutien
5. Bien faire comprendre aux parrains qu'il n'est pas un 'expert', que c'est eux-mêmes, les parrains, qui accompagnent leurs pairs.
6. Encourager les parrains à dépendre de moins en moins de son accompagnement et à compter plus en plus sur leur capacité à accompagner eux-mêmes et se rapporter à leur expérience
7. Croire et assurer l'objectif ultime d'avoir des parrains qui n'aient plus besoin de mentor
8. Être une personne compétente et réaliste adoptant les attitudes et comportements appropriés
9. Ne pas diriger le parrain (*à l'exception toutefois lorsqu'il révèle des informations sur des personnes faisant l'objet de préjudice ou d'abus*).
10. Appuyer et faciliter le rôle du parrain. Il doit promouvoir et soutenir les ambitions du projet TOPSIDE.

Voici quelques exemples de mentorat en action... Bonne chance !

En République Tchèque

En République Tchèque, j'ai eu une réunion avec le mentor avant qu'elle ne rencontre nos parrains. Je lui avais bien expliqué à l'avance en quoi consistaient les deux rôles. Nous nous sommes retrouvés ensuite ensemble avec les groupes d'accompagnement. Là, le mentor pouvait assister et regarder les personnes en action ! Quand nous avons estimé qu'un degré de confiance et de chaleur suffisant avait été établi, j'ai conseillé aux parrains de s'adresser au mentor lorsqu'ils ressentiraient le besoin d'être accompagnés. Lors de notre dernière séance tous ensemble, j'ai rappelé à tous, parrains et mentor, comment leur relation devrait fonctionner et dans quelles circonstances les parrains pourraient ressentir le besoin d'aller chercher de l'aide auprès du mentor.

En Espagne

Après nous être rendus compte que certaines personnes requerraient plus de formation que d'autres pour jouer leur rôle efficacement, nous avons décidé de restructurer l'organisation des rencontres entre les pairs et les parrains. Elles ne se feront plus individuellement mais par petits groupes avec une personne dont les compétences sont

bien avancées et deux ou trois autres qui ont encore besoin de formation et qui auront comme cela l'occasion de s'exercer à pratiquer le rôle de parrain.

Au cours de cette première phase, le mentor sera très important car il pourra faciliter (*en tant que mentor et non pas en tant que formateur !*) le travail que les pairs font et suivre les stratégies de parrainage mises en place pour accompagner chaque situation. Le mentor assistera ensuite comme observateur aux réunions entre les utilisateurs et les parrains. Il pourra par après animer la réflexion sur la manière dont les parrains ont assumé leur rôle.

En Ecosse

Nous avons beaucoup de chance en Ecosse, car nous avons pu recruter 6 nouveaux animateurs pour notre réseau de groupes consultatifs ; cela nous en donne 7 au total pour l'ensemble du pays. Ces animateurs ont suivi une formation d'initiation au programme TOPSIDE avec une participation dynamique et accompagnement par les parrains eux-mêmes, avec lesquels ils ont discuté de leur rôle en tant que mentor. Le rôle de mentor de parrains était assumé par les anciens professionnels mais c'était l'occasion de mettre en place une structure cohérente pour le rôle d'accompagnement. Il semblerait que ces nouveaux professionnels souhaitent une formation d'initiation au programme TOPSIDE encore plus poussée ce que nous avons prévu pour le mois prochain. Nos parrains seront à nouveau tous invités à participer. Cela nous permettra de discuter tous ensemble, de préciser le rôle du mentor et d'échanger sur les expériences des deux rôles de mentor et les parrains vécues jusqu'à présent.



Inclusion Europe



Lifelong
Learning
Programme



Avec le soutien du programme de l'Union européenne
Lifelong Learning Programme

www.peer-training.eu